

Communiqué

TotalEnergies hors de l'université publique !

SUD Énergie 34 demande l'annulation du partenariat conclu entre l'Université de Montpellier et TotalEnergies dans le cadre du Master Énergie.

L'université publique a pour mission de produire et transmettre des savoirs indépendants, accessibles à toutes et tous. Elle doit former les futur·es travailleuses et travailleurs du secteur énergétique à comprendre les enjeux techniques, sociaux, écologiques et politiques de l'énergie, pas devenir un espace d'influence pour les grandes multinationales.

Le problème n'est pas que des professionnel·les de l'énergie interviennent dans les formations. Les travailleuses et travailleurs du secteur ont toute leur place dans l'enseignement supérieur. Le problème est qu'une multinationale comme TotalEnergies, géant capitaliste des énergies fossiles, bénéficie d'une place privilégiée pour contrôler la formation des étudiant·es sur la transition énergétique. Pour l'entreprise, ce partenariat constitue également une opération de greenwashing et de recrutement auprès des étudiant·es et jeunes diplômé·es du secteur.

Car une entreprise enseigne toujours depuis sa propre position.

TotalEnergies ne viendra pas former les étudiant·es à remettre en cause les mécanismes dont le groupe tire lui-même profit. Les limites d'un système énergétique gouverné par la concurrence et la rentabilité financière, les difficultés de planification qu'il engendre, les conséquences sociales et écologiques de l'exploitation des ressources fossiles ou encore les rapports de domination géopolitiques liés à l'énergie risquent davantage d'être contournés que réellement discutés. Pourtant, comprendre ces réalités est indispensable pour former les futur·es travailleuses et travailleurs du secteur.

Former à la transition énergétique exige au contraire de confronter les points de vue, de développer l'esprit critique et de permettre aux étudiant·es de comprendre les contradictions du modèle actuel. Cela suppose une université indépendante des intérêts économiques particuliers. Cette convention est aussi le produit du sous-financement chronique de l'enseignement supérieur, qui pousse les universités à rechercher des partenariats privés pour compenser le désengagement de l'état.

Nous refusons la marchandisation progressive de l'enseignement supérieur et la dépendance croissante des universités vis-à-vis des grandes entreprises privées. Nous défendons une université publique forte, correctement financée, ouverte à toutes et tous, où les savoirs sont construits avec les chercheur·euses, les étudiant·es, les syndicats, les associations, les collectivités et les travailleuses et travailleurs du secteur.

Cette question renvoie également à deux visions opposées de la transition énergétique.

D'un côté, une transition pilotée par les grands groupes énergétiques dans le cadre du marché. De l'autre, une transition démocratique fondée sur la coopération, la planification écologique et la maîtrise collective des infrastructures énergétiques.

Pour SUD Énergie, l'énergie est un bien commun. Sa production et sa distribution doivent relever d'un grand service public socialisé et planifié, débarrassé des logiques de concurrence et de rentabilité financière.

Notre critique de TotalEnergies n'est pas une critique de ses salarié·es. Ils et elles possèdent des compétences indispensables à la transition énergétique. Nous défendons au contraire la perspective d'une socialisation de l'ensemble du secteur de l'énergie dans laquelle les salarié·es de TotalEnergies auraient pleinement leur place aux côtés des salarié·es d'EDF, d'Enedis, de RTE, des régies publiques et des entreprises du secteur. Ce que nous contestons, c'est le pouvoir des actionnaires et des directions à orienter les choix énergétiques selon des intérêts privés.

La transition énergétique dont nous avons besoin ne sera pas construite par la concurrence entre entreprises, mais par la mise en commun des savoirs, des moyens de production et des capacités de travail au service de l'intérêt général.

C'est précisément pour cette raison que TotalEnergies n'a pas sa place dans la définition de ce qui doit être enseigné à l'université.

Nous appelons l'Université de Montpellier à revenir sur ce partenariat et à garantir l'indépendance de l'enseignement public vis-à-vis des intérêts des grandes entreprises énergétiques.

SUD Énergie 34

